

Le 19 juin 2008

## Assemblée générale de la MSA, le 19 juin à Paris : Un réseau restructuré pour un positionnement fort de la MSA

**Réunis en assemblée générale, jeudi 19 juin 2008 à la Cité des Sciences de la Villette (Paris), les élus MSA ont adopté à plus de 70% une résolution permettant à la caisse centrale de prendre toutes les mesures nécessaires pour fusionner deux ou plusieurs caisses.**

En adoptant démocratiquement cette résolution, la MSA affirme une nouvelle fois sa volonté et sa capacité d'atteindre l'objectif d'un réseau stabilisé à 35 caisses en 2010 contre 43 aujourd'hui et 78 en 2002. « *Le réseau est déterminé à aller au bout des regroupements* » a constaté Gérard Pelhate, Président de la MSA.

Le Président a longuement insisté sur les grands enjeux de la protection sociale. Concernant le partage des compétences entre les futures **agences régionales de santé (ARS)** et les différents acteurs de santé, Gérard Pelhate considère que « *l'assurance maladie est la mieux placée pour gérer le risque* » dans une démarche contractuelle avec les ARS.

Il a également souligné le rôle incontournable de la MSA en matière de prévention, notamment dans le cadre de la **dépendance**.

Gérard Pelhate a par ailleurs évoqué le problème de la **désertification médicale** et a appelé à la responsabilisation des professionnels de santé : « *à défaut, je ne vois pas comment nous pourrions éviter d'aller vers un mécanisme de conventionnement régional, géré par bassin de santé, si nous voulons maintenir un égal accès aux soins* ».

Enfin, pour régler le déséquilibre du **Ffipsa** (Fonds de financement des prestations sociales agricoles), Gérard Pelhate a rappelé la proposition de la MSA de créer un fonds de financement des prestations en nature commun à l'ensemble des régimes pour la maladie. « *La question du financement de la protection sociale agricole ne peut être dissociée du problème global du financement de la protection sociale en général* » a souligné Gérard Pelhate.

En conclusion, le Président a rappelé la force de la MSA dans le contexte actuel : « *nous sommes capables de nous adapter aux évolutions, nous répondons aux exigences d'efficacité et de productivité et nous le faisons grâce à une organisation mutualiste, démocratique et profondément ancrée dans son environnement professionnel* ».